

Le Nouveau-Brunswick a besoin d'une nouvelle stratégie de développement économique

Depuis trop longtemps, les Canadiens de l'Atlantique ont été conditionnés à penser qu'ils ont **le droit d'habiter là où ils veulent et de s'attendre à recevoir le même niveau de services publics et de possibilités économiques – sinon de se voir subventionner ces attentes – où qu'ils habitent**. Cette conviction a été nourrie par des politiques gouvernementales tant provinciales que fédérales pendant des décennies. Le coût de ces politiques a entraîné une difficulté chronique à équilibrer les budgets provinciaux ainsi qu'une dette publique toujours plus lourde.

Cette situation a créé une dépendance excessive aux paiements de transfert provenant des autres Canadiens pour maintenir les niveaux de services publics. Elle a créé une culture d'arrogance et une résistance au changement. L'assurance-emploi est devenue un programme de supplément du revenu pour des générations de travailleurs dans la région plutôt qu'un programme d'assurance à court terme. Comment peut-on expliquer autrement la réticence d'un segment de la main-d'œuvre à travailler plus longtemps que la période requise pour se qualifier pour l'AE même lorsqu'elle a la possibilité de travailler? Cette situation explique peut-être, du moins en partie, pourquoi les Canadiens de l'Atlantique continuent d'être deux fois plus nombreux que les autres résidents du pays à habiter en région rurale.

La croissance démographique propulse la prospérité économique

Le Canada atlantique mène le pays au chapitre du chômage et tire de l'arrière sur le plan de la croissance économique depuis près d'une cinquantaine d'années. Le problème structurel associé à une population rurale deux fois plus nombreuse qu'ailleurs au pays, sans accès adéquat à un travail à temps plein, explique en grande partie le rendement économique chroniquement faible dans toute la région, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, où ce rendement se rapproche de la moyenne nationale sur le plan de croissance économique depuis dix ans. Le solide rendement économique de l'Île-du-Prince-Édouard est grandement attribuable à sa croissance démographique constante.

La population rurale du Canada atlantique étant plus de deux fois plus nombreuse, le coût de prestation des services est plus élevé. Par exemple, la promesse des gouvernements qui se sont engagés à fournir l'accès Internet haute vitesse à 100 % de la population coûte beaucoup plus cher au Canada atlantique qu'ailleurs en raison de la distribution de la population. Étant donné que le service Internet haute vitesse en région rurale doit être subventionné par tous les utilisateurs, la proportion de personnes disponibles pour subventionner ces coûts est plus petite dans les quatre provinces de l'Atlantique comparativement au reste du pays. Imaginez donc les coûts associés à la prestation des soins de santé et les difficultés éprouvées lorsqu'on essaie de garder ouverts les hôpitaux ruraux.

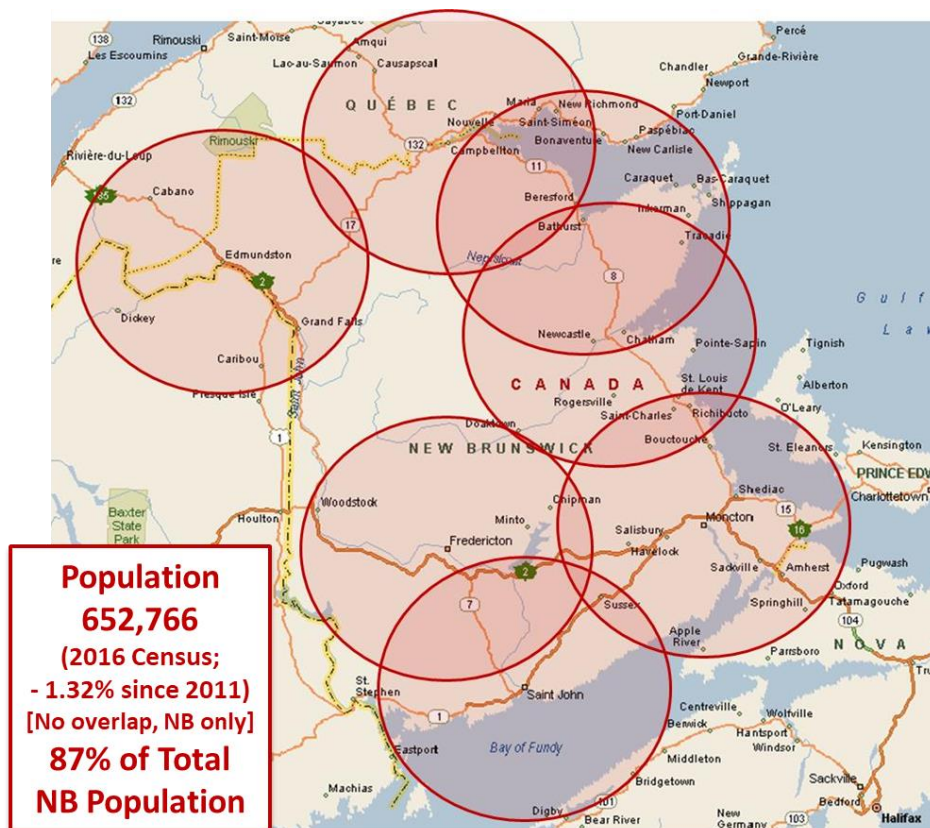
La volonté à se déplacer est essentielle à la croissance économique

Selon les recherches réalisées par mon ancienne société, les habitants des collectivités rurales sont largement réticents à déménager pour accéder à de meilleures possibilités d'emploi. Par contre, d'autres études démontrent que ces résidents sont prêts à faire la navette sur une distance **raisonnable** pour occuper un emploi à temps plein et accéder aux services publics importants comme les soins de santé. Effectivement, la majorité des personnes qui vivent dans les collectivités rurales du Canada atlantique sont prêtes à parcourir au moins 65 kilomètres à de telles fins. Cette volonté à faire la navette offre l'occasion de repenser les modes de prestation des services publics et les stratégies de développement économique dans l'ensemble de la région.

La stratégie du pôle économique

Depuis un certain temps, je prône la création de pôles économiques au Canada atlantique comme solution pour fournir des services publics de façon plus efficace, créer plus de possibilités d'emploi à temps plein pour les personnes qui habitent dans les limites de chaque pôle économique et permettre aux résidents des collectivités rurales de continuer d'y habiter. J'ai proposé que ces pôles économiques soient centrés autour des collectivités urbaines (ayant au moins 5 000 habitants) à l'intérieur de chacune des provinces de l'Atlantique. Chacune de ces zones économiques inclurait ces centres urbains et les collectivités rurales environnantes.

Au Nouveau-Brunswick, sept pôles économiques seraient possibles : Saint John, Moncton/Dieppe, Fredericton, Miramichi, Campbellton, Bathurst et Edmundston. Chacune de ces collectivités urbaines possède l'infrastructure critique (p. ex., grands établissements de soins de santé et d'enseignement postsecondaire) et la population de base nécessaires pour prendre de l'expansion et fournir des possibilités économiques et des services publics aux résidents de leurs collectivités rurales voisines. Ces sept pôles économiques servent actuellement près de 90 % de la population de la province dans un rayon de 65 kilomètres.



Les agences de développement économique doivent s'aligner sur les zones économiques

Le succès de ces pôles économiques repose en grande partie sur la création d'un plan économique régional, semblable à ceux créés pour le Grand Moncton et Halifax (une municipalité qui sert à la fois

des citoyens et des ruraux). Il est essentiel d'élaborer des stratégies propres à chacune des zones économiques en fonction de ses atouts et de ses possibilités. Ce plan économique régional doit inclure l'élaboration d'une stratégie de croissance démographique.

La croissance démographique est essentielle à la prospérité économique. Dans le monde occidental, elle se limite largement aux collectivités urbaines et la meilleure façon de protéger les collectivités rurales, c'est d'avoir des collectivités urbaines voisines qui grandissent et sont capables d'attirer chez elles de nouveaux arrivants de l'extérieur de la province.

Les collectivités urbaines doivent mener le bal

Pour que la population du Nouveau-Brunswick augmente à l'extérieur du Grand Moncton et de Fredericton, les collectivités urbaines doivent ouvrir la marche. Il est important de noter que cinq de ces collectivités urbaines ont connu une décroissance démographique lors du dernier recensement. Bien que l'on ait récemment constaté certains signes d'amélioration, la province dans son ensemble a seulement enregistré une croissance démographique moyenne d'environ un demi-point de pourcentage depuis le dernier recensement alors qu'il lui en faudrait le double.

La réticence du gouvernement provincial à adopter une stratégie de pôles économiques semble être largement fondée sur la crainte de déplaire aux habitants des collectivités rurales, qui représentent une proportion importante d'électeurs dans la province. Pour qu'une telle stratégie soit adoptée, il est clair que les municipalités urbaines de la province doivent montrer la voie, ce qui commence déjà à se manifester au Nouveau-Brunswick sous la direction des maires des huit cités de la province.

Il nous faut une nouvelle promesse pour les citoyens du Nouveau-Brunswick. C'est la promesse que les politiciens peuvent faire à la population grâce à une telle stratégie de pôles économiques. À titre de citoyens, vous avez **le droit d'habiter là où vous voulez et de vous attendre à recevoir le même niveau de services publics et de possibilités d'emploi – à condition que vous soyez prêts à vous déplacer sur une distance raisonnable pour y accéder.**

Don Mills

Fondateur et ancien propriétaire et PDG de Corporate Research Associates Inc. (maintenant Narrative Research)